



EXPLOITANT·E DE STEP - GRANDES STEP -

En tant que spécialistes, les exploitantes et exploitants de stations d'épuration veillent au bon fonctionnement des stations d'épuration de grande taille.

Profil professionnel / activités

Leurs activités principales sont :

- Exploitation professionnelle, sûre, efficace et économique des stations d'épuration (STEP) dans le respect de l'environnement
- Surveillance et optimisation du fonctionnement de la STEP en intégrant le système de contrôle des processus
- Mise en service et mise hors service de parties de l'installation, y compris nettoyage
- Réalisation de rondes et de travaux de nettoyage
- Maintenance et réparation des installations techniques des procédés afin de garantir leur disponibilité permanente
- Maintenance et entretien des appareils de mesure
- Assurer le service de piquet
- Respect des prescriptions en matière de sécurité, d'environnement et de qualité

Compétences

- Savoir-faire manuel
- Compréhension technique
- Compréhension/intérêt pour les processus physiques/chimiques/biologiques
- Intérêt pour la protection de l'environnement
- Esprit d'observation et d'analyse
- Esprit d'équipe et volonté de participer au service de piquet

Prérequis

- Idéalement formation professionnelle technique : mécanique, électricité, chauffage/ventilation/climatisation CVC... (grande diversité possible !)
- Résistance physique
- Motivation à suivre des formations continues
- Connaissances informatiques de base
- Capacité d'analyse

Formations continues et parcours professionnel possible

- Niveau de formation VSA 1, 🖱 [exploitant·e de station d'épuration certifié FES](#)
- Niveau de formation VSA 2, 🖱 [exploitant·e de station d'épuration avec brevet fédéral](#)
- Possibilité de faire carrière jusqu'à chef·fe d'exploitation
- Chef·fe de groupe
- Chef·fe d'exploitation suppléant·e
- Responsable technique

Barème salarial, particularités / avantages

- Le cas échéant, indemnités de piquet et/ou de travail d'équipe
- Bonnes prestations sociales et sécurité de l'emploi élevée
- Horaires de travail réglementés
- Activité porteuse de sens
- Autres avantages selon l'entreprise
- Rémunération conforme au marché

Employeur

- Communes, villes
- Associations intercommunales, sociétés de droit public (associations à but non lucratif, corporations, collectivités d'approvisionnement et d'élimination)
- Entreprises privées (p. ex. branches industrielles)

Voies d'accès / modalités

- En amont, s'intéresser au sujet, accumuler des connaissances, se sensibiliser, recueillir des informations
- Réagir aux annonces, aux appels d'offres ou aux informations orales
- Prendre contact avec les exploitant·e-s de stations d'épuration des environs
- Participer éventuellement à des activités de découverte

Informations complémentaires

- www.metiers-eau.ch
- www.vsa.ch
- www.formation-fes.ch

Remarques

Les activités, exigences et objectifs d'une STEP peuvent fortement varier d'un cas à l'autre !